

# Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'histoire de l'Alsace et de Colmar et de leur intégration à la France dans le maintien de leur identité culturelle , Colmar le 29 janvier 1998.

Monsieur le Député-Maire,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Mes chers Amis,

Je ne pouvais pas me rendre en Alsace sans revenir à Colmar, chef-lieu du département et superbe ville où l'on est toujours si chaleureusement accueilli et dont je garde d'excellents souvenirs. Je vous remercie, Monsieur le Maire, Cher ami - depuis longtemps c'est vrai -, de vos propos cordiaux et je suis heureux de pouvoir vous dire, à mon tour, toute la reconnaissance, l'estime et l'amitié que je vous porte.

L'Alsace, vous l'avez rappelé, célèbre cette année plusieurs événements essentiels pour elle-même, mais aussi pour la France au sein de laquelle cette région occupe, on peut le dire, une place privilégiée.

Nous commémorons, cette année le 350ème anniversaire du Traité de Westphalie qui mit fin à la sanglante guerre de Trente Ans et marqua l'entrée de l'Alsace dans la France.

Je participerai tout à l'heure, vous l'avez rappelé, à la commémoration du bicentenaire de la réunion de Mulhouse à notre pays.

Le 300ème anniversaire de l'installation, ici à Colmar, que vous évoquiez à l'instant, du Conseil Souverain constitue également une date essentielle.

Je suis particulièrement heureux de m'associer, à vos côtés, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, à cet événement majeur que vous commémorez.

En effet, par son action, le Conseil Souverain a su, comme l'écrit justement l'historien Georges Livet, « souder par la force de la loi, les éléments divers de la mosaïque alsacienne ». Il le fit tout en respectant les us et les coutumes de l'Alsace.

Alors que la France était engagée, il y a 300 ans, dans une oeuvre difficile de reconstruction et de modernisation, Colmar sut inventer un « modèle » d'intégration, réaliser cette synthèse subtile et réussie entre histoires, cultures et traditions différentes, sans lesquelles il n'y aurait eu ni unité régionale, ni unité nationale.

Emergeant progressivement du vaste ensemble que forme le Saint-Empire romain Germanique, grâce à l'association, à la moitié du XIVème siècle, de dix villes alsaciennes, parmi lesquelles Colmar et Mulhouse, l'Alsace n'est, au moment de la création du Conseil Souverain, qu'« une mosaïque territoriale et politique ».

Plus de trente ans seront nécessaires pour y établir une pleine souveraineté royale. Ce sera l'oeuvre de l'intendant Colbert de Croissy, à Strasbourg, et du Conseil Souverain, à Colmar.

La Révolution achèvera l'intégration complète de la région à la France : si elle supprime le Conseil Souverain en 1790, elle crée les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Aujourd'hui, l'unité régionale est une évidence. De nombreuses actions conduites dans un cadre intercommunal en témoignent. Je voudrais citer, parce que j'ai beaucoup d'estime pour cette institution, l'Opéra du Rhin, qui rassemble Strasbourg, Colmar et Mulhouse, et dont chacun connaît le rayonnement européen et international.

Nous devons aussi à l'action du Conseil Souverain l'affirmation progressive du primat du droit

... ces valeurs sont la question de l'union européenne, progression de primat de droit sur l'arbitraire et la reconnaissance du bien public, notion qui, c'est vrai, est au coeur de notre pacte républicain.

Certes, il ne s'agit pas alors, conformément aux directives de Colbert, de remettre en cause les « usages d'Alsace », mais bien de veiller à une justice qui soit égale pour tous.

Cette démarche patiente et subtile de synthèse, que d'aucuns ont qualifié « de modèle colmarien », est exemplaire de la manière dont s'est constitué notre pays tout au fil des siècles.

Fondée sur un socle de valeurs communes, notre communauté nationale s'enrichit également de la diversité de ses coutumes et de ses traditions.

L'Alsace a su prendre toute sa place au sein de la communauté nationale sans pour autant renoncer à son identité. Sa langue, ses coutumes, son droit, sa culture demeurent bien vivants et contribuent largement à l'image si attachante de votre région.

Si Colmar est, dit-on, « la plus alsacienne des villes d'Alsace », selon le mot célèbre de Hansi -je ne veux pas prendre la responsabilité de cette affirmation, chacun le comprendra-, c'est qu'elle cultive un art de vivre, auquel le vignoble proche n'est peut-être pas étranger & c'est aussi parce qu'elle recèle des trésors incomparables. Du Koïffhus, ancien siège de la décapole, à la maison Pfister, joyau de la vieille ville, en passant par le musée d'Unterlinden qui rassemble une collection unique, je crois qu'on peut le dire, de primitifs rhénans... Autant de témoignages de la richesse de son patrimoine culturel et surtout du savoir-faire de ses enfants.

Attentive à la valorisation de celui-ci, Colmar s'attache aujourd'hui, sous votre impulsion, Monsieur le Maire, Mon Cher Ami, à développer son génie créatif à travers divers projets visant l'amélioration de la vie dans la cité ou l'ouverture de celle-ci sur son environnement régional et aussi européen. C'est ainsi que Colmar favorise une coopération transfrontalière active au sein du Conseil de Région TriRhéna.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, mes chers amis, je veux tout simplement vous dire ma confiance dans Colmar. Une ville qui tire sa force et sa fierté de son passé et de son identité pour s'ouvrir aux autres et à la modernité.

Je vous remercie.